MATIÈRES ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtre), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'oeufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE DANS MON BAC ! MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.

DÉCHETS

LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE QUI NE PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS NI AU BAC BRUN OU VERT, NI À L'ÉCOCENTRE, NI AUX COMPTOIRS D'ENTRAIDE.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Vapoteuses
- Brosses et miroirs
- Vaisselle brisée et porcelaine
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Sacs en plastique rigide (sacs de chips, etc.)
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

PLASTIQUE Nº6 ET POLYSTYRÈNE

La municipalité de Labelle a mis en place un site d'apport volontaire pour la récupération du polystyrène au 8565 boulevard du Curé-Labelle. Les citoyens peuvent y apporter leurs contenants alimentaires (plastique 6 et en polystyrène), les emballages de protection et les panneaux d'isolation.

Il est très important de bien nettoyer le polystyrène avant d'en disposer. Pour plus d'informations, contactez la municipalité au 819 681-3371.

MATIÈRES RECYCLABLES

CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS EN VRAC

PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent noué)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)

PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros : 1 2 3 4 5 7
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent noué)

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (à regrouper en paquets)

VERRE

Toutes les bouteilles et tous les contenants en verre, de toutes les couleurs

Pour toutes questions relatives à la collecte, contactez le collecteur de matières résiduelles au **819 681-3380 poste 5532**

TRAINDEVIEDURABLE.com

CALENDRIER DE COLLECTES 2023

DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

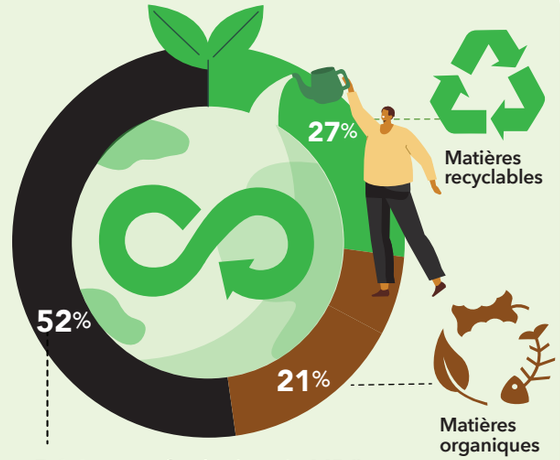

Déchets enfouis dans la MRC

Encore aujourd'hui, **la majorité** des matières collectées **sont des déchets.**

Ensemble, dans un effort collectif pour la réduction des déchets!

Tél. : 819 681-3371

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE MOTEUR AVENIR
MRC DES LAURENTIDES

Labelle & Lac Labelle

CALENDRIER DES COLLECTES 2023

JANVIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

FÉVRIER

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	1	2	3

MARS

L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

MAI

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

JUIN

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUILLET

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AOÛT

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

OCTOBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JANVIER 2024

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
129	20	21	22	23
26	27	28	1	2

MARS 2024

L	M	M	J	V
26	27	27	28	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

- **DÉCHETS**
- **MATIÈRES ORGANIQUES**
- **MATIÈRES ORGANIQUES + DÉCHETS**
- **MATIÈRES ORGANIQUES + RECYCLABLES**

M | J

MERC : SECTEUR 1
JEUDI : SECTEUR 2

COLLECTE DES SAPINS NATURELS
Du **7 au 14 janvier 2023** au garage municipal

DÉPÔT DE FEUILLES MORTES EN SAC DE PAPIER
Du **14 au 21 octobre 2023** au garage municipal

MRC DES LAURENTIDES

ÉCOCENTRE

SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens, OBNL et ICI (industries, commerces et institutions)[1] de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)[2]
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus verts[3]
- Pneus et batteries d'auto

[1]Des restrictions s'appliquent. [2]Maximum de 26 visites par année pour les citoyens. Interdits aux ICI. [3]Acceptés seulement aux écocentres : Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts et Complexe environnemental de la Rouge (CER).

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf

Du 1er janvier au 1er avril et du 18 septembre au 31 décembre
Mardi au vendredi : 9 h à 16 h 30 • Samedi : 9 h à 15 h

Du 2 avril au 6 mai
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30 • Samedi : 9 h à 15 h

Du 7 mai au 17 septembre
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h • Dimanche : 10 h à 15 h

Fermé les jours fériés

COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE (CER)

688, chemin du Parc-Industriel, Rivière-Rouge

Du 1er janvier au 12 mai et du 17 septembre au 31 décembre
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Du 13 mai au 16 septembre
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h
Samedi : 8 h à 12 h